

Risques anthropiques : définition, exemples et prévention

Identifier, expliquer et prévenir les risques anthropiques — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Définir les notions essentielles

- Un risque anthropique est un risque provoqué directement ou indirectement par une activité humaine. Il peut résulter par exemple d'une activité industrielle, d'un transport de matières dangereuses, d'une pollution ou d'un aménagement mal maîtrisé.
- Un aléa est un phénomène potentiellement dangereux, comme une explosion, une fuite toxique ou un incendie. Le risque apparaît lorsque cet aléa peut toucher des enjeux humains, matériels, économiques ou environnementaux.
- Des enjeux menacés peuvent être des habitants, des logements, des écoles, des hôpitaux, des routes, des usines, des réseaux d'eau ou d'électricité, ou encore des milieux naturels.
- La vulnérabilité désigne la fragilité d'un territoire face à un danger. Elle est plus forte lorsque les populations sont nombreuses, mal informées, proches de la source de danger ou lorsque les bâtiments et réseaux sont peu préparés.

Exercice 2 — Classer des situations de risque

- Il s'agit d'un risque anthropique, car l'explosion provient d'une activité humaine industrielle. Le risque est renforcé par la présence d'habitations proches, qui constituent des enjeux exposés.
- Il s'agit principalement d'un risque naturel, car la tempête est un phénomène d'origine naturelle. Les conséquences peuvent cependant être aggravées par l'occupation humaine du littoral.
- Il s'agit d'un risque combinant facteurs naturels et humains. La forte pluie est un aléa naturel, mais la construction en zone inondable et l'artificialisation des sols augmentent l'exposition et la vulnérabilité.
- Il s'agit d'un risque anthropique, car il est lié au transport de matières dangereuses. La présence d'une autoroute proche d'une zone urbanisée augmente les enjeux exposés.

Exercice 3 — Analyser un document géographique décrit

- Deux aléas anthropiques possibles sont une explosion dans une usine chimique ou un dépôt de carburant, et une fuite toxique ou un incendie lié aux activités industrielles ou au transport de matières dangereuses.
- Les enjeux exposés sont les quartiers d'habitation, l'hôpital, l'autoroute, la voie ferrée, le port, les usines, les dépôts de carburant et les réseaux de transport.
- La proximité entre les activités industrielles et les quartiers d'habitation augmente le risque car un aléa industriel peut toucher rapidement une population nombreuse. Les habitants, les bâtiments et les équipements deviennent des enjeux exposés, ce qui accroît la gravité possible d'un accident.
- Des mesures adaptées sont la mise en place de périmètres de sécurité, l'information des habitants, des plans d'évacuation ou de confinement, le contrôle régulier des installations, la limitation de l'urbanisation autour des sites dangereux et l'organisation d'exercices de gestion de crise.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe organisé

- Une introduction possible : Un risque anthropique est un risque provoqué directement ou indirectement par les activités humaines, comme l'industrie, les transports, les pollutions ou certains aménagements.
- Certains territoires sont davantage exposés car ils concentrent des aléas et des enjeux : usines, axes de transport, ports, quartiers d'habitation, équipements publics et réseaux. La vulnérabilité augmente lorsque les populations sont proches des lieux dangereux, nombreuses ou insuffisamment préparées.
- La prévention peut passer par des règles d'urbanisme, des périmètres de sécurité, la surveillance des installations, l'information des habitants, des plans de secours, des exercices d'évacuation ou de confinement et le contrôle du transport des matières dangereuses.
- Une conclusion possible : La prévention permet de réduire la vulnérabilité des populations et de limiter les conséquences d'un accident. Elle est donc essentielle pour protéger les habitants, les infrastructures et l'environnement des territoires exposés.